



8, rue Claude Lewy  
45073 ORLEANS CEDEX 2  
☎ 02 38 51 82 82  
E-mail : javer-audit@javer.fr

## **CAMELEON Association France**

Association loi 1901

82, rue Philibert Guide  
71100 Chalon sur Saône

---

### ***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

*Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2021*



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Aux membres de l'association,

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CAMELEON ASSOCIATION FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.



JAVER AUDIT

### 3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Autres informations » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.*

5. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

6. **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude

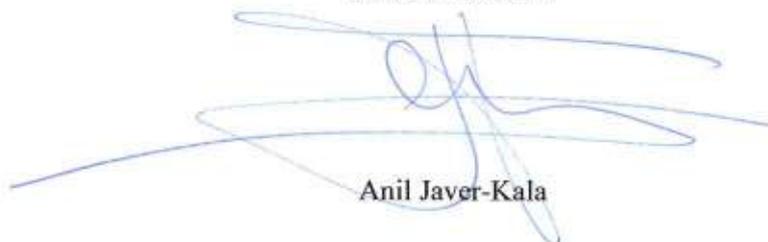
peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 1<sup>er</sup> septembre 2022,

Le Commissaire aux comptes,

**JAVER AUDIT**



Anil Javer-Kala

## Compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Abs.(M)	Abs.(%)
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Cotisations	11 375	9 239	2 136	23,12
<b>Ventes de biens et de services</b>	<b>23 037</b>	<b>6 302</b>	<b>16 735</b>	<b>265,55</b>
Ventes de biens		4 465	-4 465	-100,00
Ventes de prestations services	23 037	1 837	21 201	NS
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>1 620 482</b>	<b>1 391 384</b>	<b>229 098</b>	<b>16,47</b>
Concours publics et subventions d'exploitation	231 317	773 859	-542 542	-70,11
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom				
Ressources liées à la générosité du public	346 286	359 767	-13 481	-3,75
Contributions financières	1 042 879	257 758	785 120	304,60
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch		2 550	-2 550	-100,00
Utilisation des fonds dédiés	509 427	544 737	-35 310	-6,48
Autres produits	13	3 063	-3 050	-99,56
<b>Total I</b>	<b>2 164 334</b>	<b>1 957 275</b>	<b>207 059</b>	<b>10,58</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes	73 254	96 844	-23 590	-24,36
Aides financières	1 002 400	976 752	25 648	2,63
Impôts, taxes et versements assimilés	3 547	5 655	-2 108	-37,28
Salaires et traitements	245 558	208 951	36 608	17,52
Charges sociales	92 139	79 634	12 505	15,70
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	2 707	1 877	831	44,27
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	581 603	509 427	72 176	14,17
Autres charges	343	935	-593	-63,36
<b>Total II</b>	<b>2 001 551</b>	<b>1 980 074</b>	<b>121 477</b>	<b>6,40</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>162 783</b>	<b>77 201</b>	<b>85 582</b>	<b>110,86</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti				
Autres intérêts et produits assimilés	1 786	1 013	773	76,25
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de				
Différences positives de change				
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla				
<b>Total III</b>	<b>1 786</b>	<b>1 013</b>	<b>773</b>	<b>76,25</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi				
Intérêts et charges assililées				
Différences négatives de change				
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla				
<b>Total IV</b>				
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>1 786</b>	<b>1 013</b>	<b>773</b>	<b>76,25</b>
<b>3. RESULTAT COURANT avant imp</b>	<b>164 569</b>	<b>78 214</b>	<b>86 355</b>	<b>110,41</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises provisions, dép., et transferts de charg				
<b>Total V</b>				

## Compte de résultat

	31/12/21	31/12/20	Abs. (M)	Abs. (%)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi				
<b>Total VI</b>				
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-</b>				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	322	132	190	143,94
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>2 166 120</b>	<b>1 958 288</b>	<b>207 832</b>	<b>10,61</b>
<b>Total des charges ((II + IV + VI + VII</b>	<b>2 001 873</b>	<b>1 880 206</b>	<b>121 667</b>	<b>6,47</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>164 247</b>	<b>78 082</b>	<b>86 165</b>	<b>110,35</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES E</b>				
Bénévolat	53 157	117 644	-64 487	-54,82
Prestations en nature	28 900	7 181	21 719	302,45
Dons en nature	5 427	547	4 880	892,14
<b>TOTAL</b>	<b>87 484</b>	<b>125 372</b>	<b>-37 888</b>	<b>-30,22</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS</b>				
Secours en nature	5 427	547	4 880	892,14
Mise à disposition gratuite				
Prestations en nature	28 900	7 181	21 719	302,45
Personnel bénévole	53 157	117 644	-64 487	-54,82
<b>TOTAL</b>	<b>87 484</b>	<b>125 372</b>	<b>-37 888</b>	<b>-30,22</b>

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	16 296	16 296		202
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 110	1 110		
Autres immobilisations corporelles	20 339	15 039	5 300	6 600
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 600		6 600	6 600
<b>Total I</b>	<b>44 345</b>	<b>32 445</b>	<b>11 900</b>	<b>13 402</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				6 665
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	1 607 737		1 607 737	282 667
Divers				
Valeurs mobilières de placement	453 648		453 648	452 355
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	778 194		778 194	360 352
Charges constatées d'avance	4 167		4 167	130 534
<b>Total II</b>	<b>2 843 746</b>		<b>2 843 746</b>	<b>1 232 572</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 888 091</b>	<b>32 445</b>	<b>2 855 647</b>	<b>1 245 974</b>

## Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>215 444</b>	<b>215 444</b>
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables		
Autres fonds propres sans droit de reprise	215 444	215 444
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>	<b>200</b>	<b>200</b>
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	200	200
Autres réserves		
Report à nouveau	359 735	281 653
Excédent ou déficit de l'exercice	164 247	78 082
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>739 625</b>	<b>575 378</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>	<b>739 625</b>	<b>575 378</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	581 603	509 427
<b>Total II</b>	<b>581 603</b>	<b>509 427</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total III</b>		
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		221
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		221
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 782	33 486
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	49 029	47 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	1 474 607	80 296
<b>Total IV</b>	<b>1 534 418</b>	<b>161 169</b>
Ecart de conversion - Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 855 647</b>	<b>1 245 974</b>

## /// Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

#### IMPACT COVID-19

La crise sanitaire a causé le ralentissement dans la mise en œuvre des projets et le report ou l'annulation de certaines activités notamment celles mises en œuvre dans les communautés bénéficiaires. Ainsi, certaines dépenses prévisionnelles n'ont pas été dépensées en 2021, ce qui a un impact sur le résultat.

Les bénévoles n'ont pas pu effectuer de mission à l'étranger à cause des protocoles de la COVID-19 et des mesures de quarantaine instaurées dans le pays, ce qui impacte le montant des contributions volontaires en nature.

Néanmoins, les efforts déployés par les équipes en France et aux Philippines ont permis de limiter l'impact du COVID et de maintenir une situation financière généralement stable.

## /// Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CAMELEON ASSOCIATION FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 2 855 647 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 164 247 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre**

Objet, missions et moyens de l'Association

OBJET :

CAMELEON Association France agit pour un monde sans violences sexuelles à l'égard des enfants et des adolescents. La protection, l'accompagnement et la réhabilitation des victimes de violences sexuelles constituent un aspect fort de la mission de CAMELEON, qui veille également à sensibiliser et responsabiliser les communautés, les familles et leurs enfants aux droits de l'Enfant dans la perspective d'un développement économique et social durable.

NOS MISSIONS AUX PHILIPPINES :

Protection et Guérison : CAMELEON a construit trois Maisons d'Accueil aux Philippines destinées à accueillir, protéger et héberger des jeunes filles victimes de violences sexuelles. Grâce à une équipe professionnelle locale qui leur est dédiée, les jeunes filles vont à l'école, bénéficient de soins médicaux, psychologiques, d'une assistance juridique et pratiquent des activités sportives et de cirque, artistiques et récréatives afin de soigner leurs traumatismes et se reconstruire.

Réinsertion et Autonomie : Après 3 à 4 ans passés en Maison d'Accueil, les jeunes filles sont réinsérées dans leur famille ou en famille d'accueil. Elles restent accompagnées par CAMELEON jusqu'à ce qu'elles terminent leurs études et deviennent complètement autonomes et responsables.

Education, formation et développement communautaire : Grâce à des parrainages scolaires, des jeunes garçons et jeunes filles issus de familles défavorisées et en situation de déscolarisation ont accès à l'éducation, à des formations professionnelles et/ou à un cursus d'études supérieures. CAMELEON agit directement auprès des familles et des communautés locales avec des actions de soutien à la parentalité, des actions sociales et sanitaires et des projets générateurs de revenus. Les jeunes et les familles sont formés et responsabilisés ; ils deviennent des acteurs du changement et des leaders dans leur communauté.

Sensibilisation, Prévention et Plaidoyer : CAMELEON mène des actions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des populations, des autorités locales, nationales et internationales afin de prévenir les violences sexuelles et la maltraitance sur les enfants. Dans ce cadre, CAMELEON forme d'anciens bénéficiaires pour qu'ils deviennent ambassadeurs et interviennent auprès des populations locales pour défendre les droits de

## /// Règles et méthodes comptables

l'Enfant.

Urgence : CAMELEON intervient en urgence, notamment en cas de catastrophes naturelles, pour fournir des soins, de la nourriture, des vêtements ou toute autre forme d'aide comme la reconstruction des maisons des familles, du personnel local et des structures d'accueil.

NOS MISSIONS EN France :

Prévention et Education : CAMELEON intervient en milieu scolaire et périscolaire avec une démarche d'éducation à la citoyenneté pour sensibiliser les élèves aux droits de l'Enfant, à la prévention des violences, y compris sur Internet et les réseaux sociaux, à l'égalité filles-garçons et à la solidarité internationale.

Sensibilisation et Formation : CAMELEON agit dans le but d'éveiller les consciences auprès du grand public sur les violences sexuelles et renforcer les compétences des parents et des professionnels pour protéger les enfants, y compris sur Internet et les réseaux sociaux.

Plaidoyer et mobilisation : CAMELEON mène des actions de plaidoyer auprès des institutions et des pouvoirs publics dans la perspective de faire évoluer les lois et inscrire les droits de l'Enfant comme priorité stratégique et politique. En travaillant avec les membres de son réseau, CAMELEON encourage les débats publics et interpelle les pouvoirs publics pour mieux protéger les enfants contre les violences et la maltraitance.

Vie associative France et International : CAMELEON pilote et anime un réseau international d'antennes et de relais. La communication, les actions de collecte de fonds, de recherche de parrains/marraines, la formation de bénévoles et volontaires terrain, et l'organisation d'événements permettent la mise en œuvre des projets et programmes.

MOYENS :

En France comme aux Philippines, les administrateurs et les équipes composées de salariés, stagiaires, bénévoles et volontaires permettent la réalisation des différentes missions de CAMELEON.

Pour la bonne mise en œuvre des projets et programmes en France et aux Philippines, CAMELEON mène différentes actions : appel à la générosité publique et collecte de fonds, recrutement, formation et soutien de bénévoles et de volontaires, organisation d'événements, vente de produits issus de l'artisanat philippin, communication externe contribuant à la visibilité et la notoriété de l'association, échange de bonnes pratiques. En outre, CAMELEON a mis en place un système de parrainages scolaires pour ses bénéficiaires, avec des marraines et parrains, qui vise à financer les études mais aussi les soins apportés aux enfants et leurs familles. CAMELEON peut également s'appuyer des bailleurs/partenaires/mécènes publics et privés pour financer les projets et programmes, apporter un soutien technique et/ou renforcer les compétences des équipes à travers le mécénat de compétence, ainsi que des réseaux dont l'association est membre pour mieux protéger les enfants.

Enfin, les antennes de CAMELEON à l'étranger (Suisse) collectent des fonds et des parrainages pour

## /// Règles et méthodes comptables

soutenir financièrement les actions et programmes de l'association aux Philippines. CAMELEON s'appuie également sur des organisations partenaires au Luxembourg, en Andorre, aux États-Unis, au Japon et en Belgique qui contribuent à soutenir financièrement ses programmes.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, du règlement 2018-06, modifié par le règlement ANC N° 2020-08 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## /// Règles et méthodes comptables

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'exercice 2021 a vu la mise en place de la comptabilité d'engagement qui consiste à enregistrer en produit et créance la totalité du montant de la convention signée avec les fonds donateurs, quelque soit la durée de celle-ci.

A chaque fin d'exercice, il est passé une écriture de produit constaté d'avance pour la partie des dons qui concerne les exercices futurs.



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 296			16 296
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 296</b>			<b>16 296</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	1 110			1 110
- Instal.générales, agencements aménagements divers	2 500			2 500
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	16 633	1 206		17 839
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>20 243</b>	<b>1 206</b>		<b>21 449</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	6 600			6 600
<b>Immobilisations financières</b>	<b>6 600</b>			<b>6 600</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>43 139</b>	<b>1 206</b>		<b>44 345</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 095	202		16 296
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>16 095</b>	<b>202</b>		<b>16 296</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	1 110			1 110
- Instal.générales, agencements aménagements divers	503	250		753
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 029	2 256		14 285
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 643</b>	<b>2 506</b>		<b>16 149</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>29 737</b>	<b>2 707</b>		<b>32 445</b>



## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 618 504 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	6 600		6 600
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	1 607 737	1 607 737	
Charges constatées d'avance	4 167	4 167	
<b>Total</b>	<b>1 618 504</b>	<b>1 611 904</b>	<b>6 600</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Suite à la mise en place de la comptabilité d'engagement en 2021, les créances ont vu leurs soldes augmenter de la valeur de tous les engagements signés mais non encore versés.

### Produits à recevoir

	Montant
DIVERS PRODUITS A RECEVOIR	37 109
<b>Total</b>	<b>37 109</b>

## Notes sur le bilan

Tableau de variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise <i>Dont générosité du public</i>	215 444				215 444
Fonds propres avec droit de reprise <i>Dont générosité du public</i>					
Ecart de réévaluation					
Réserves	200	78 082		78 082	200
<i>Dont générosité du public</i>		39 041			
Report à nouveau	281 653		78 082		359 735
<i>Dont générosité du public</i>					
Excédent ou déficit de l'exercice	78 082	-78 082	164 247		164 247
<i>Dont générosité du public</i>		-39 041			
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>575 378</b>		<b>242 329</b>	<b>78 082</b>	<b>739 625</b>



## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 534 418 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 782	10 782		
Dettes fiscales et sociales	49 029	49 029		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	1 474 607	974 607	500 000	
<b>Total</b>	<b>1 534 418</b>	<b>1 034 418</b>	<b>500 000</b>	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	9 587
DETTES POUR CONGES PAYES	16 529
PROV PRIMES	3 600
CHARGES SOC SUR CP	6 708
PROV CHARGES S/PRIMES	1 620
ETAT CHARGES A PAYER	835
<b>Total</b>	<b>38 879</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 167		
<b>Total</b>	<b>4 167</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	1 474 607		
<b>Total</b>	<b>1 474 607</b>		

Suite à la mise en place de la comptabilité d'engagement, le solde des produits constatés d'avance se voit fortement augmenté de la part des dons signés qui concernent les exercices futurs.



**Notes sur le compte de résultat****Chiffre d'affaires et ressources****Répartition par secteur d'activité**

Secteur d'activité	31/12/2021
ventes artisanat	3 053
ventes manifestations	19 984
Cotisations	11 375
<b>TOTAL</b>	<b>34 412</b>

**Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 560 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



## Notes sur le compte de résultat

## Concours publics et subventions octroyés sur 2021

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics Subventions d'exploitation Subventions d'équilibre Subventions d'investissement		226 295			5 022	231 317
						231 317

## Liste des engagements signés/actés en 2021

ENTITES	MISSIONS	MONTANTS
PHI ATLANTIQUE / ASSOCIATION EDUCATION RECHERCHE DEVELOPPEMENT ASSISTANCE CENTRE EUROP (ERDA)	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	10 181,00 €
FONDATION AIR France	MISSION SOCIALE France	25 000,00 €
FONDATION D'ENTREPRISE DELOITTE	MISSION SOCIALE France	1 500,00 €
FONDATION PURESSENTIEL	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	10 000,00 €
VILLE DE PARIS	MISSION SOCIALE France	5 000,00 €
FONDATION OMBRIE	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	18 152,07 €
AIRBNB COMMUNITY FUND	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	41 342,81 €
CLARINS	CONTRIBUTION NON AFFECTE	15 000,00 €
AGIR ET CONSTRUIRE POUR TOUS	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	150,00 €
VOIX DE L'ENFANT (VDE)	MISSION SOCIALE France	7 000,00 €
FONDATION GERTRUDE HIRZEL	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	20 013,19 €
FONDATION RAJA	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	5 000,00 €
FONDATION NIF	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	20 000,00 €
FONDS MEYER LOUIS DREYFUS	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	25 000,00 €
LES GRANDS PETITS PAS	MISSION SOCIALE France	1 526,20 €
FONDATION AMANJAYA	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	6 000,00 €
FONDATION ENGAGES SOLIDAIRES	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	6 600,00 €
VILLE D'AULNAY SOUS BOIS	MISSION SOCIALE France	8 000,00 €
REGION ILE DE France	MISSION SOCIALE France	10 000,00 €

## Liste des engagements antérieurs encours en 2021

ENTITES	MISSIONS	MONTANTS
AGENCE FRANCAISE DU DEVELOPPEMENT	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	600 000,00 €
FONDATION NIF	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	257 600,00 €
FONDATION NIF	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	192 400,00 €
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU Luxembourg / COOPERATION HUMANITAIRE Luxembourg	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	900 000,00 €
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES DU Luxembourg / COOPERATION HUMANITAIRE Luxembourg	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	900 000,00 €
FONDATION BNP PARIBAS	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	2 500,00 €
FONDS L'OREAL POUR LES FEMMES	MISSION SOCIALE PHILIPPINES	60 000,00 €



## Autres informations

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		3	3	3
Employés		4	4	4
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

### Informations sur les dirigeants

#### Rémunérations allouées aux dirigeants

Information non mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait à communiquer indirectement une rémunération individuelle.

#### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

#### Contributions volontaires

La valorisation des contributions volontaires se décompose comme suite et se retrouve dans les comptes hors bilan :

- personnel bénévole : 53 157€
- mise à disposition gratuite de prestations : 28 900 €
- secours en nature : 5 427 €



## Autres informations

Valorisation des heures bénévoles:

2 628 heures correspondant à des missions réalisées en France (compte tenu des restrictions de voyage aux Philippines) valorisées en fonction d'un taux horaire applicable (allant de 16€ à 33€).

La mise à disposition gratuite de prestations regroupe du mécénat de compétences en informatique, comptabilité, fiscalité, gouvernance, communication ainsi que la participation des collaborateurs d'entreprise à des journées solidaires.

Elle vise également l'expédition des colis aux Philippines, la gestion du site internet et la mise à disposition d'adresses mails.

Le secours en nature correspond à des dons en nature et notamment des masques FFP2 (pour un montant total de 4219 €), des fournitures de bureaux (pour un montant total de 490€) ainsi qu'une ristourne sur l'assurance pour un montant de 718 €.

## Fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE		A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATION		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
				MONTANT GLOBAL	DONT REBOURS EMENTS		MONTANT GLOBAL	dédiés correspondant à des projets
Subvention d'exploitation	SUBVENTIONS AFD	23 325,00 €		23 325,00 €			40 325,00 €	40 325,00 €
Contributions financières d'autres organismes	contributions des entreprises affectées MSP	192 788,00 €		192 788,00 €			194 874,00 €	194 874,00 €
Ressources liées à la générosité du public	dons parrainages	285 817,00 €		285 817,00 €			335 256,00 €	335 256,00 €
	dons cadeaux	4 072,00 €		4 072,00 €			5 852,00 €	5 852,00 €
	dons particuliers MSP	2 743,00 €		2 743,00 €			3 321,00 €	3 321,00 €
	dons spécifiques filiales	682,00 €		682,00 €			1 975,00 €	1 975,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>509 427,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>509 427,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>581 603,00 €</b>	<b>581 603,00 €</b>



## Autres informations

## Compte de Résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice N 31/12/2021	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Produits liés à la générosité du public</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	11 375	11 375	9 239	9 239
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	346 286	346 286	359 767	359 767
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	3 053	3 053	6 302	6 302
<b>2 - Produits non liés à la générosité du public</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	1 042 879		257 758	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	21 783		6 626	
<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	<b>231 317</b>		<b>773 859</b>	
<b>4 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>				
<b>5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>509 427</b>	<b>293 745</b>	<b>544 737</b>	<b>322 912</b>
<b>Total</b>	<b>2 166 120</b>	<b>654 459</b>	<b>1 958 288</b>	<b>698 220</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Missions sociales</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	157 738	5 801	88 078	14 531
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	100 789	60 557	90 574	69 657
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	962 168	202 950	976 752	245 553
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	20 596	20 596	31 143	31 143
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	77 854		89 302	
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>98 096</b>	<b>18 151</b>	<b>92 922</b>	<b>4 549</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>2 707</b>		<b>1 877</b>	
<b>5 - Impôt sur les bénéfices</b>	<b>322</b>		<b>132</b>	
<b>6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>581 603</b>	<b>346 404</b>	<b>509 427</b>	<b>293 745</b>
<b>Total</b>	<b>2 001 873</b>	<b>654 459</b>	<b>1 880 206</b>	<b>659 179</b>
<b>Excédent ou Déficit</b>	<b>164 247</b>		<b>78 082</b>	<b>39 041</b>

## Autres informations

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice N 31/12/2021	Exercice N	Exercice N-1 31/12/2020	Exercice N-1
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat	53 157	53 157	117 644	117 644
Prestations en nature	28 900	28 900	7 181	7 181
Dons en nature	5 427	5 427	547	547
<b>2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>3 - Concours public en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>Total</b>	<b>87 484</b>	<b>87 484</b>	<b>125 372</b>	<b>125 372</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	53 157	53 157	42 779	42 779
Réalisées à l'étranger			59 354	59 354
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>			<b>15 511</b>	<b>15 511</b>
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	<b>34 327</b>	<b>34 327</b>	<b>7 728</b>	<b>7 728</b>
<b>Total</b>	<b>87 484</b>	<b>87 484</b>	<b>125 372</b>	<b>125 372</b>



## Autres informations

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION</b>		
<b>1 - Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	5 801	14 531
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2. Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme	60 557	69 657
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	202 950	245 553
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>		
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	20 596	31 143
2.2. Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>18 151</b>	<b>4 549</b>
<b>Total des emplois</b>	<b>308 055</b>	<b>365 434</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>		
<b>5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>346 404</b>	<b>293 745</b>
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>39 041</b>
<b>Total</b>	<b>654 459</b>	<b>698 220</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>		
<b>1 - Ressources liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	11 375	9 239
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	346 286	359 767
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	3 053	6 302
<b>Total des ressources</b>	<b>360 714</b>	<b>375 308</b>
<b>2 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>		
<b>3 - Utilisations des fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>293 745</b>	<b>322 912</b>
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>Total</b>	<b>654 459</b>	<b>698 220</b>



CONTRIBUTION VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES DE L'EXERCICE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			I- CONTRIBUTION VOLONTAIRE LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
REALISEES EN France	53 157,00 €	42 779,00 €	BENEVOLAT	53 157,00 €	117 644,00 €
REALISEES A L'ETRANGER		59 354,00 €	PRESTATIONS EN NATURE	28 900,00 €	7 181,00 €
2- CONTRIBUTION VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		15 511,00 €	DONS EN NATURE	5 427,00 €	547,00 €
3- CONTRIBUTION VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	34 327,00 €	7 728,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>87 484,00 €</b>	<b>125 372,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>87 484,00 €</b>	<b>125 372,00 €</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	293 745,00 €	322 912,00 €
UTILISATION	293 745,00 €	322 912,00 €
REPORT	346 404,00 €	293 745,00 €
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	346 404,00 €	293 745,00 €

## Autres informations

### AUTRES PRECISIONS CONCERNANT LE COMPTES EMPLOIS DES RESSOURCES.

Les ressources collectées auprès du public comprends les dons sans contrepartie des particuliers.

Les autres fonds privés contiennent les dons en provenance des personnes morales obtenus à notre demande ou spontanément pour le financement des missions sociales, des frais de fonctionnements, et des frais de recherche des autres ressources.

Afin d'être conforme au nouveau reglement comptable CRC N° 2008-12, l'association CAMELEON à mis en place une comptabilité analytique.

Celle-ci a pour objet de répartir les charges en fonction des postes du comptes emplois annuel des ressources qui sont les suivants :

- missions sociales.
- frais de recherche de fonds.
- frais de fonctionnements.



## Autres informations

Toutes les charges d'exploitation ont été réparties ainsi, lors de leur imputation comptable en fonction de leur nature, sauf les comptes de salaires et charges sociales, qui ont été repartis en fin d'exercice en fonction des temps passés sur chaque poste.

Règle de répartition des frais de collecte de fonds.

dans le CER les frais de recherche de fonds se divisent en 2 postes :

- frais d'appel à la générosité public
- frais de recherche des autres ressources

les frais de recherche issus de l'analytique ont été répartis au prorata en fonction des ressources collectées suivantes :

- dons et legs collectés lié à la générosité du public
- autres fonds privés
- subventions et autres concours publics

Règle de répartition des emplois de ressources collectées auprès du public.

Les ressources collectées auprès du public sont réparties de la façon suivante.

Les frais d'appel à la générosité du public sont financés à 100% par les ressources collectées auprès du public.

Pour les missions sociales France et étrangers la répartition se fait en deux étapes.

la première consiste à affecter directement les ressources qui sont sans ambiguïté liées aux l'emplois, tels que les versements effectués vers les philippines, ou dons d'entreprises reçus pour une mission définie.

La deuxième consiste à affecter le solde aux frais de fonctionnement.

### AUTRES INFORMATIONS ISSUES DU COMPTE EMPLOIS DES RESSOURCES.

Le pourcentage des couts d'appel à la générosité par rapport au total des fonds issus de la générosité est de 6.7%.

Le pourcentage des frais des fonctionnement par rapport au total des emplois de fonds issus de la générosité est de 5.9%.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 1<sup>er</sup> septembre 2022,

Le commissaire aux comptes

**JAVER AUDIT**



*Anil Javer-Kala*



commissaire  
aux comptes

